Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261012-2026_75-DE

Ville de Saint-Apollinaire

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR
CANTON SAINT-APOLLINAIRE

Délibération n°2026-75

Nomenclature : 5.7 - Intercommunalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation envoyée le 22 septembre 2026

Président: Monsieur Frédéric GOULIER
Secrétaire de séance: Madame Léonie CHANUT
Nombre de membres du Conseil municipal: 29 — Nombre de votants : 29
Nombre de présents : 27 — Nombre de procurations: 2

Membres présents :

Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Françoise CAMILLERI	Madame Alberta AWAD
Madame Annie LOCATELLI	Monsieur Frédéric FRACCHIOLA	Madame Aurélia MERLE
Monsieur Gérard FOUCARD	Monsieur Fabrice ROUSSEL	Madame Sophie ALFIER
Madame Patricia RABELKA M'BENGUE	Madame Muriel LAFONT	Monsieur Nicolas TISSOT
Monsieur Cédric TEJONA	Monsieur Christophe BARBEY	Monsieur Julien ROYER
Madame Céline RABUT	Monsieur Xavier KLEINHANS	Madame Léonie CHANUT
Monsieur Fabien MAITRE	Madame Adeline LAGRANGE	Monsieur Roméo FACELLO
Madame Laurence AUCLIN	Madame Mélanie COUSIN	
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Florian SEBELON	
Monsieur Jean-Robert BAUQUIS	Monsieur Laurent THEOU	

Membres excusés ou absents :

Madame Florence GRAPIN pouvoir à Madame Annie LOCATELLI
Madame Fatiha HADJADJ pouvoir à Madame Alberta AWAD

Objet : Rapport annuel d'activité de Dijon Métropole 2025

Vu le code général des collectivité territoriales (CGCT).
Considérant l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales : le rapport d'activité de Dijon Métropole fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunales sont entendus.

Dijon Métropole représente :

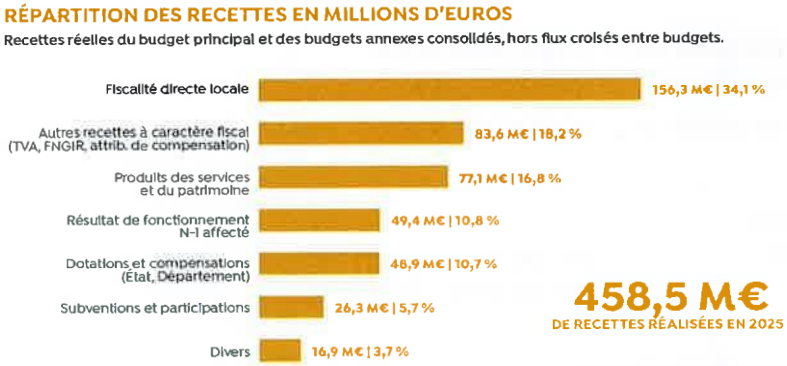
- 23 communes
- 85 élus siégeant au Conseil métropolitain
- 266 033 habitants
- 23 170 hectares
- 1 113.3habitats/km²
- 143 800 emplois
- 48,3 % de la population de la Côte-d'Or
- 9.3 % de la population de la Bourgogne-Franche Comté

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261012-2026_75-DE

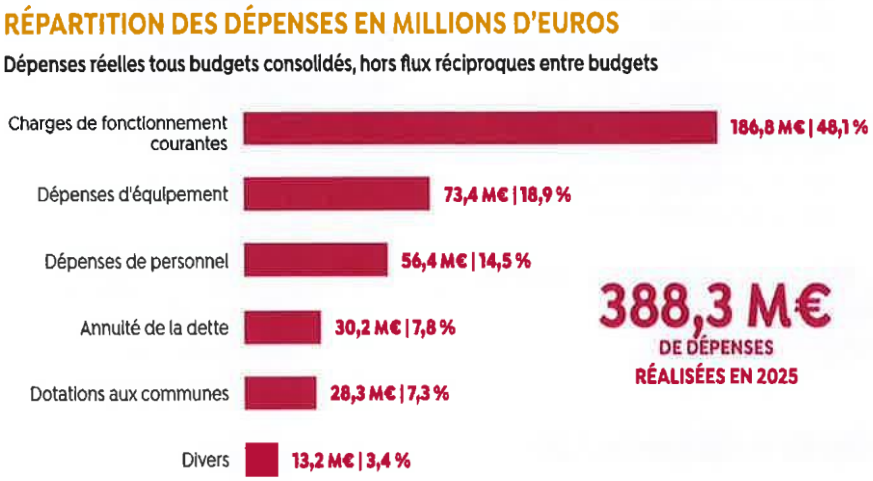
Compte administratif 2025 (en millions d'€)

Tous budgets confondus, les dépenses se sont établies en 2025 à **388.3 M€** et les recettes à **458.5 M€**, soit **+ 70.2 M€ d'excédent** sur l'année. Après reprise des résultats des années précédentes et financements des projets déjà engagés et reportés en 2026, le résultat disponible à fin 2025 s'établit à **106.4 M€.**

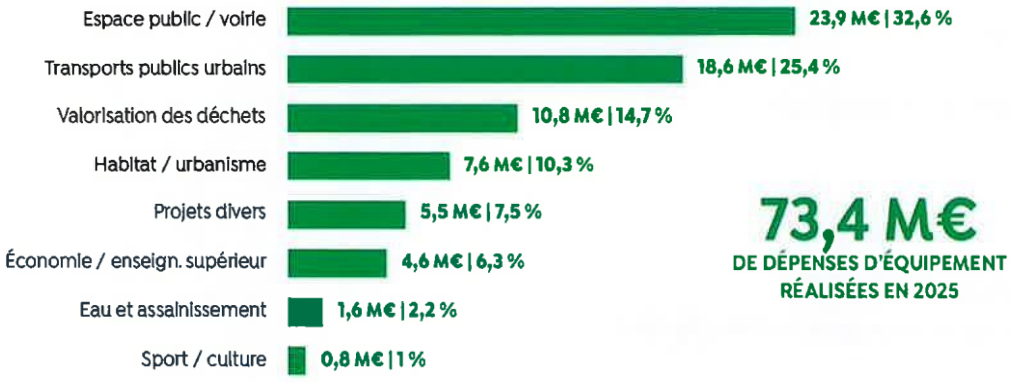
Les principales recettes (hors flux croisés entre budget) sont les suivantes :



Les dépenses se répartissent (hors flux croisés entre budgets) de la manière suivante :



Répartitions des investissements (hors flux croisés entre budget) par secteur de la manière suivante :



Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261012-2026_75-DE

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a notamment été marquée par les opérations et projets suivants :

- **La coordination et les services aux communes :** L'année 2025 a été celle de la réalisation du bilan du Schéma de mutualisation. Il montre que les mutualisations et coopérations entre Dijon métropole, la ville de Dijon, le CCAS et les communes membres sont dynamiques.
- **Projet de 3e ligne de tramway :** lancement de la concertation préalable sur une ligne d'environ 11 km reliant Chenôve-Portes du Sud à Dijon-Cap Nord. Près de 2 000 personnes ont participé à la concertation et 726 contributions ont été recueillies.
- **Mobilités :** 47 171 000 voyages ont été enregistrés sur le réseau Divia Bus&Tram, soit une hausse de 4,9 % par rapport à 2024. Le réseau compte 76 792 abonnés.
- **Transition climatique :** le Plan climat et biodiversité a été approuvé dans sa version définitive en juin 2025. Dijon Métropole a également obtenu le label européen « Ville Mission » dans le cadre de la Mission 100 villes climatiquement neutres et intelligentes à 2030.
- **Développement économique :** Dijon Métropole confirme son attractivité en se classant 1re métropole intermédiaire la plus attractive de France dans le baromètre Arthur Loyd. 26 nouvelles implantations ont été enregistrées en 2025, représentant 688 emplois à trois ans.
- **Valorisation des déchets :** démarrage du projet de modernisation de l'Unité de valorisation énergétique (UVE), dont le coût total est estimé à 183 M€ TTC sur la période 2025-2031. L'UVE a valorisé 140 000 tonnes de déchets et délivré 161,69 GWh de chaleur au réseau de chaleur urbain.
- **Tri des déchets alimentaires :** 647 bornes de collecte étaient installées sur le territoire à fin 2025, dont 336 déployées au cours de l'année. 75 % de la population métropolitaine dispose désormais d'une borne de collecte à proximité de son domicile.
- **Gestion connectée de l'espace public :** environ 5 500 points lumineux ont été reconstruits en LED en 2025, portant à environ 27 000 le nombre de points LED déployés sur la métropole en sept ans. La réduction de la facture annuelle d'éclairage atteint 1,8 M€ en 2025.

Le Conseil
Après en avoir délibéré, PREND ACTE :

- Du présent rapport, joint en annexe.

VOTE : Pour : 29 (dont 2 procurations) Abstention : 0
Contre : 0 Ne se prononce pas : 0

Fait à Saint-Apollinaire le : 12 OCT. 2026

Le Maire,
Frédéric GOULIER

La secrétaire,
Léonie CHANUT

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261012-2026_75-DE